

**ARRÊTÉ DU MAIRE**

**PORTANT RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION  
Sur la VC n° 8 – Rue « route de Perrichon »**

AM-CIRC-20240123A

Le Maire d'Albon d'Ardèche,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande présentée par l'entreprise BOUYGUES ENERGIES & SERVICES - ZI Les Auréats – Rue Laurent Lavoisier – 26800 PORTES LES VALENCE, représentée par Lilian LEBAILLY (chez TSA 70011 SOGELINK 69134 DARDILLY).

Considérant que la création de l'extension électrique BT au niveau de la parcelle AB 243 sur voie communale n°8 desservant le haut d'Albon d'Ardèche au quartier Perrichon, implique de barrer la circulation le 12 février 2024 de 8h00 à 16h30 .

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :** La circulation de tous véhicules dans les zones délimitées par l'entreprise BOUYGUES ENERGIES & SERVICES est interdite le 12 février 2024 de 8h00 à 16h30, sur la VC n°8 du croisement de la route de Perrichon avec l'impasse de Garnier jusqu'au n°381 route de Perrichon, au niveau de la parcelle AB 381, sur cette même voie en direction du CD 409

Toutes les mesures devront être prises par BOUYGUES ENERGIES & SERVICES, pour assurer l'accès aux véhicules de secours.

**ARTICLE 2 :** A l'issue de cette opération la circulation sera rétablie de façon alternée par action d'un système manuel et ce pour toute la durée du chantier.

**ARTICLE 3 :** La signalisation nécessaire à l'application dudit arrêté sera mise en place, entretenue et à la charge de l'entreprise BOUYGUES ENERGIES & SERVICES.

**ARTICLE 4 :** L'entreprise chargée des travaux sera entièrement responsable de tous les accidents qui pourraient être le fait de son chantier. Sa responsabilité sera substituée à celle de l'administration dans le cas où cette dernière serait recherchée.

**ARTICLE 5 :** Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois en vigueur.

**ARTICLE 6 :** Le présent arrêté dont la publicité se fera par voie d'affichage sera transmis à :

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie des Ollières S/Eyrieux
- M. le Directeur de BOUYGUES ENERGIES & SERVICES
- M. le Directeur Départemental des Services Incendies et Secours de l'Ardèche

Albon d'Ardèche, le 23 janvier 2024

Le Maire,

Alain BACONNIER

